

## ABONNEMENT.

|            |        |
|------------|--------|
| Saumur :   |        |
| Un an      | 30 fr. |
| Six mois   | 16     |
| Trois mois | 8      |
| Paris :    |        |
| Un an      | 35 fr. |
| Six mois   | 18     |
| Trois mois | 10     |

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires :

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Annonces, la ligne | 10 c. |
| Réclames, —        | 30    |
| Faits divers, —    | 75    |

## RÉSERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Novembre 1874.

## Chronique générale.

Un publiciste radical dresse ainsi le tableau des différentes fractions qui se partagent la Chambre :

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Extrême droite      | 54  |
| Droite modérée      | 89  |
| Centre droit        | 240 |
| Centre gauche       | 144 |
| Gauche républicaine | 158 |
| Union républicaine  | 42  |
| Bonapartistes       | 30  |

Ce qui donnerait pour les groupes de la droite 353 et pour ceux de la gauche 344, les bonapartistes étant à part.

En admettant que ces calculs soient exacts, on voit que l'union du 24 mai reconstituée assurerait au gouvernement une majorité d'une quarantaine de voix. C'est donc vers ce but qu'il faut tendre, c'est là qu'est le triomphe du parti conservateur et la défaite du parti républicain.

Dans une réunion privée, à laquelle assistait la fleur du radicalisme, deux députés du Gard, MM. Cazot et Laget, ont pris la parole; les journaux radicaux mènent grand bruit du discours du premier, qui, sans être aussi raide que le doctrinaire Louis Blanc, ne s'est pas précisément montré conciliant pour le centre gauche.

## On lit dans la Presse :

Les députés appartenant au protestantisme libéral vont interpellier M. de Cumont, dès la rentrée, sur la conduite qu'il a tenue dans la crise que traverse actuellement l'Eglise réformée de France.

Les députés protestants libéraux sont MM. de Pressensé, colonel Denfert, Fourcand, Leroyer, Léon Say, Waddington, Guibal, Scherer et Taxile Delord, tous membres des groupes de la gauche.

Les députés protestants orthodoxes sont MM. le général de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, Cornélis de Witt, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, Mettetal, Johnston, d'Haussonville et Alfred André. Tous, à l'exception de ce dernier, appartiennent au centre droit.

On annonce pour la fin du mois le départ du nouveau gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. de Pritzbuhr; en attendant son arrivée, l'intérim est fait par le colonel Al-leyron, de l'infanterie de marine.

On parle de la nomination de nouveaux gouverneurs à la Martinique, où ne retournerait plus M. l'amiral Cloué; et à la Réunion, où M. de Lormel, par sa faiblesse, s'est rendu à peu près impossible. Parmi les noms mis en avant pour ces deux postes se trouveraient ceux de MM. de Coetlogon, ancien préfet de l'Empire, qui pourtant a eu diverses mésaventures; Laborde, ordonnateur de la Réunion; Laugier, directeur de l'intérieur dans cette colonie. Ce dernier choix serait excellent pour la Réunion, où

M. Laugier a fait preuve de tact et de fermeté.

Puisqu'il est question de changements, on devrait bien délivrer la Réunion d'un procureur-général insuffisant.

On mande de Berlin, le 20 novembre :

Une Note du ministre des affaires étrangères de France, en date du 15 octobre, informe le gouvernement allemand que le gouvernement français a résolu de soumettre à l'Assemblée nationale les décisions prises par le récent congrès postal de Berne. On pense, à Berlin, que la France donnera son adhésion à la nouvelle convention postale.

On annonce que les deux derniers rapports de la commission d'enquête du 4 septembre seront déposés à la rentrée.

L'un, rédigé par M. Perrot, est relatif aux opérations militaires en province; l'autre, qui est de M. de La Sicoitière, passe en revue les mesures administratives prises en Algérie jusqu'à la réunion de l'Assemblée à Bordeaux.

L'avis suivant a été affiché dans toutes les communes du département de la Loire; nous le reproduisons parce qu'il nous fait suffisamment connaître la ligne de conduite que le gouvernement paraît décidé à tenir après les opérations électorales :

## Elections générales municipales du 22 novembre 1874.

On a répandu dans un grand nombre de communes le bruit qu'à la suite des élections générales municipales du 22 de ce mois, il sera procédé à la nomination de nouveaux maires.

L'administration croit devoir faire connaître que rien n'est moins exact.

La loi du 20 janvier 1874 n'ayant pas limité la durée des pouvoirs des maires nommés par application de ladite loi, les élections municipales du 22 courant ne modifieront en rien la situation des maires et adjoints actuellement en exercice. Ces magistrats conserveront leurs fonctions tant qu'une loi nouvelle n'aura pas fixé une limite à leurs pouvoirs.

Saint-Etienne, le 49 novembre 1874.

Le préfet de la Loire,  
Baron DE SANDRANS.

## LES ÉLECTIONS.

Les premiers résultats connus des élections municipales sont, comme on s'y attendait, favorables aux radicaux. Leurs journaux triomphent avec jactance et déclarent que définitivement la France leur appartient. Il ne faut pas prendre cela à la lettre, et il est bon d'attendre des informations plus complètes pour juger la situation.

Dès aujourd'hui, nous constaterons divers résultats :

A Lyon, les radicaux l'ont emporté sans combat. On annonce l'élection de 34 radicaux et d'un républicain modéré.

A Marseille, le triomphe du rouge a été plus significatif. Il y avait lutte entre les républicains avancés, ayant pour chef M. Labadié, et les démagogues. Ceux-ci l'emportent.

Lille. La liste républicaine mêlée de radicaux et de modérés a passé.

Saint-Etienne. Même résultat, avec tendance plus marquée au rouge.

Dijon. Succès des républicains.

Toulouse. Il y a de tout. Cependant, la majorité des élus appartient à la république avancée. Le citoyen Duportal est en ballottage.

Brest, le Havre, Périgueux, Villefranche, Agen, Auch, Perpignan, Valenciennes, Albi, Arles, Mâcon ont été en totalité ou en grande majorité des républicains.

On annonce de Cherbourg des résultats partagés, mais avec la majorité aux républicains.

La Rochelle. La liste républicaine a passé entière avec une forte majorité.

Montpellier. La liste républicaine a obtenu 5,900 voix sur 14,000 électeurs inscrits et 6,000 votants.

Alais, Beaucaire, Villeneuve-les-Avignon, Pont-Saint-Espirit (Gard). La liste républicaine a passé.

Le Vigan, Uzès, Aigues-Mortes, Sommières, Saint-Gilles, Quissac, Sauve et Bessèges (Gard). La liste conservatrice a passé.

Mantes. Sur 36 candidats, 31 appartiennent au parti républicain, 5 au parti conservateur.

De Nîmes, nous recevons la dépêche suivante :

« La liste catholique et royaliste passe tout entière avec 900 voix de majorité.

« Il en est de même dans presque toutes les grandes villes du département du Gard. »

Au Mans, le scrutin pour les élections municipales n'a pas été favorable aux conservateurs.

La ville était partagée en douze sections qui avaient à élire : une 4 conseillers, six 3 conseillers, et cinq 2 conseillers.

Les candidats républicains ont obtenu la majorité dans huit sections.

Il y a ballottage pour un nom dans une section, un républicain sur trois n'ayant pas été élu. Il y a ballottage également pour une section entière.

Les candidats conservateurs ont obtenu la majorité dans deux sections.

En somme, 22 républicains et 6 conservateurs ont été nommés.

MM. Rubillard et Leporché ont été élus dans trois sections; MM. Cordelet et Buttet dans deux sections. Ils appartiennent tous les quatre à la liste radicale.

Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche dans toute la France donnent un intérêt tout particulier à la statistique suivante :

Le nombre des conseillers municipaux à élire est de 428,458 individus, chiffre supérieur au nombre des électeurs censitaires sous le règne de Louis-Philippe.

Le nombre des maires est de 35,989; celui des adjoints est de 37,000.

A 10 conseillers par commune, on trouve 165,830 conseillers municipaux pour celles dont la population ne dépasse pas 500 habitants; il y en a 178,572 pour celles qui en ont notamment 12, parce qu'elles ont de 504 à 1,500 habitants; 44,112 pour celles qui ont de 1,504 à 2,500 habitants, et qui en ont 16; 17,997 pour celles qui ont de 2,500 habitants à 3,500, et qui en ont 23; 16,652 pour celles qui ont de 3,504 à 4,000 habitants, et qui en ont 23. Puis viennent les 143 communes de 40,004 à 30,000 habitants, qui, à 27 chacune, nomment 3,864 conseillers; les

11, de 30,004 à 40,000 habitants, qui en nomment 30; les 9 qui, ayant de 40,004 habitants à 50,000, en nomment 32; les 6 qui en nomment 34; les 17 qui en nomment 36 ou davantage, parce que le chiffre de leur population va de 60,004 habitants à 100,000, ou au-delà.

## L'Univers ET LE SULTAN.

Nous empruntons à l'Univers les lignes suivantes :

« Une dépêche de l'Agence Havas nous apprend que l'Univers est interdit dans les Etats du sultan.

« Cette mesure a pour but de nous punir :

1° D'avoir dénoncé et flétri la conduite du gouvernement turc dans la question arménienne;

2° D'avoir dit la vérité sur la situation financière de l'empire ottoman.

« Nous continuerons cette double campagne. Les violences et les spoliations dont les Arméniens catholiques sont victimes ne cesseront d'être signalées dans nos colonnes. Les abonnés assez nombreux que nous avons en Turquie pourront ignorer ces actes de justice, mais comme nous avons des lecteurs partout, le gouvernement turc n'y gagnera rien, car l'essentiel c'est que l'on connaisse au dehors ses iniquités.

« Quant à la situation financière de la Turquie, cette situation sur laquelle tant de journaux, complices intéressés de quelques banquiers, trompent l'opinion par les éloges menteurs ou par un silence complaisant, nous continuerons de montrer qu'elle est déplorable. Il faut que l'on sache bien que prêter de l'argent à l'empire ottoman est une mauvaise action, puisque cet Etat reste persécuteur, et une mauvaise spéculation.

« Si, dans tout ce que nous avons dit déjà sur ces deux questions, nous avons faussé les faits, le représentant de la Turquie en France a le droit de nous faire un procès. Qu'il tente l'aventure.

« Notons, en terminant, que l'Univers, durant cette année 1874, qui n'est pas encore à sa fin, a été en butte aux colères et aux coups de quatre gouvernements : la Prusse, l'Espagne, la Turquie et le Septennat, lequel lui a infligé deux mois et demi de suspension.

« Quant à nos crimes, les voici :

« La Prusse nous ferme l'Alsace-Lorraine et se plaint de nous parce que, en soutenant les intérêts et les droits des catholiques, nous entretenons dans les provinces conquises les sentiments français.

« L'Espagne nous reproche de méconnaître les vertus de M. le maréchal Serrano, duc de la Torre et chef du gouvernement depuis le coup de force de M. le général Pavia.

« La Turquie ne peut nier qu'elle soit coupable envers les catholiques arméniens et que son trésor ait plus de besoins que de ressources, mais elle frappe l'Univers signalant ses attentats et conseillant aux prêteurs de ne plus prêter.

« Nous ne rappellerons pas les griefs de notre propre gouvernement. Il les a indiqués dans deux arrêtés, sans juger à propos de nous donner des juges. L'application des droits que lui confère l'état de siège lui allait mieux. »



## Etranger.

### ALLEMAGNE.

Voici le résumé télégraphique des débats auxquels a donné lieu, dans la séance du Reichstag du 21 novembre, la motion Liebknecht, tendant à la mise en liberté temporaire de plusieurs députés socialistes :

A l'occasion de la discussion de la motion Liebknecht, tendant à l'élargissement de plusieurs députés socialistes pendant la durée de la session, M. Windthorst signale les nombreuses arrestations qui ont eu lieu dans ces derniers temps et qui ont atteint même des ambassadeurs.

Le prince de Bismark répond que ces arrestations ont eu lieu légalement, et que leur fréquence provient de ce que les infractions à la loi ont augmenté dans certaines classes de la société, dont le principal devoir est de cultiver le respect de la loi, mais qui donnent au contraire l'exemple du mépris des lois. Le prince de Bismark ajoute qu'il sera toujours disposé à discuter les questions de ce genre.

Le député Lasker parle contre la motion Liebknecht et exprime le désir que la question soit résolue lors de la discussion des projets de loi concernant les réformes judiciaires. Parlant des arrestations qui ont eu lieu dans les classes les plus élevées de la société, M. Lasker déclare regretter qu'il n'y ait aucune instruction préalable publique. Il dit que cette instruction préviendrait toutes les suppositions incertaines.

M. de Reichensperger rappelle l'arrestation des évêques poursuivis pour des actes qui leur avaient été dictés par leur conscience.

Le prince de Bismark expose que le préopinant met sa conscience personnelle au-dessus de la conscience objective du législateur. Il ajoute que les socialistes agissent de la même façon et ont aussi une autre idée de la conscience, mais que leur opinion ne saurait prévaloir. Le prince de Bismark termine en disant que les ultramontains nient la souveraineté de la loi et se placent, en cela, au même point de vue que les socialistes.

La motion Liebknecht est mise aux voix et rejetée. MM. Liebknecht et Hasselmann votent seuls pour cette proposition.

Notons à présent les travaux les plus importants du Reichstag : ils consistent dans le vote de la première partie des lois monétaires. On a voté l'introduction du marc dans l'empire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875 ; à l'exception de la Bavière et du Wurtemberg, qui ont obtenu de conserver le florin jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1876, à quelle époque seulement le cours du marc sera obligatoire ? Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces deux pays se réjouissent du délai qui leur a été accordé, à cause du surcroît de cherté qu'aurait amené le cours du marc, ainsi que nous l'avons déjà expliqué.

Le marc a été également introduit en Alsace-Lorraine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1875, malgré les vives réclamations des députés alsaciens présents. Nous sommes étonnés qu'on n'y ait pas fait droit. C'est assurément la loi la plus impopulaire qu'on aura jusqu'ici imposée à ce pays. En effet, l'Alsace et la Lorraine ont et auront toujours de très-nombreuses relations commerciales, petites et grandes, avec la France ; or, comment le gouvernement impérial n'a-t-il pas compris qu'à tout moment le besoin du cours et de l'argent français se faisant sentir dans ces provinces, à tout moment aussi naîtront des murmures et des plaintes contre cette loi intempesive ? Au lieu de la sympathie, n'est-ce pas l'antipathie à forte dose qu'il va recueillir ?

D'un autre côté, où est la justice ? On a accordé un délai d'un an à la Bavière et au Wurtemberg à cause de la perturbation et des pertes qui seraient résultées de l'introduction, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, de la nouvelle monnaie. Pourquoi n'avoir pas accordé ce délai au pays annexé, où cette introduction doit être plus nuisible que partout ailleurs ?

L'Alsace a de très-importantes et très-fréquentes relations avec la Suisse : c'est aux riches capitalistes de Bâle que Mulhouse doit surtout le développement sans exemple de son industrie. Mais en Suisse on ne connaît guère que le cour du franc et l'argent de France ; comment la pauvre Alsace va-t-

elle s'en tirer dans son trafic avec les canons ?

Encore une fois, cette loi est impopulaire et injuste au premier chef.

Berlin, 23 novembre.

La commission du Parlement allemand chargée d'étudier la question des banques a adopté une motion du député Schauss tendant à demander au gouvernement s'il est disposé à consentir à la fondation d'une Banque de l'empire et à quelles conditions il y consentirait.

La motion porte, en outre, que la commission fera dépendre la discussion de la discussion du projet de la décision qui aura été prise à ce sujet par le gouvernement. Les commissaires du gouvernement ont gardé le silence.

### ESPAGNE.

Les journaux annoncent qu'un conseil suprême va décider si la sentence de mort rendue contre Lozano sera exécutée.

Le ministre des finances invite le ministre d'Etat à réclamer à la France les avantages douaniers dont jouissent les autres nations.

Le cabecilla Pamos et son domestique ont été tués à Tremp, province de Lérida. On a trouvé sur eux des documents importants.

Divers personnages politiques se sont rendus lundi chez l'amiral Topete.

Serrano a eu une conférence avec Sagasta.

Les journalistes Rojo Arias et Salamanca ont eu chacun une audience de Serrano. Ils se sont plaints des mesures prises contre la presse.

Un journal se plaint de ce que le général qui commande la division française à Hendaye n'ait pas, selon la coutume, rendu visite au général espagnol qui est entré à Irun.

## Nouvelles militaires.

Parmi les dispositions du projet de loi sur les cadres de l'armée, présenté par la commission de réorganisation militaire, celles qui entraînent la mise à la suite de 1,210 capitaines, — et parmi lesquelles figure au premier rang la réduction à quatre compagnies du nombre des compagnies par bataillon d'infanterie, — ont jeté, à ce qu'il paraît, quelque trouble parmi les officiers subalternes ; tous ces officiers sont, en effet, plus ou moins atteints par cette mesure qui ne supprime pas moins d'un tiers des emplois de capitaine. Le débouché que l'honorable général Chareton a trouvé pour un certain nombre de capitaines à la suite, dans les bureaux de recrutement, dans les bureaux arabes et enfin dans les états-majors soldés des régiments territoriaux, n'est pas un dédommagement suffisant, à beaucoup près.

C'est là, croyons-nous, un des côtés difficilement acceptables par l'Assemblée du rapport du général Chareton et du projet de loi. Le moment est mal choisi, sans doute, pour diminuer les situations acquises. Aussi, les combinaisons qui amèneraient la création de nouveaux emplois de capitaines, en diminuant le nombre des lieutenants et sous-lieutenants, seraient-elles de beaucoup préférables ; elles donneraient satisfaction en même temps à l'intérêt général et aux intérêts particuliers.

Nous regardons cette question comme fort grave. Déjà, en ne faisant pas assez en faveur des sous-officiers pour les retenir au service, on vient d'en voir un grand nombre rentrer dans la vie civile. Il importe grandement qu'on ne mécontente pas maintenant les officiers subalternes.

Si nous ne nous trompons, c'est au mois de septembre passé que la loi sur l'aumônerie militaire aurait dû commencer à être appliquée.

Cependant, depuis cette époque, aucun aumônier titulaire ou autre de nouvelle création n'a été nommé, et, à plus forte raison, n'est entré en fonctions.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LE SCRUTIN MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE.

Ce scrutin a donné à la seule liste qui ait été répandue dans la ville pour la nomina-

tion des conseillers le résultat auquel il fallait s'attendre, c'est-à-dire le succès ; mais ce succès porte un enseignement qu'il est bon d'analyser.

D'abord, l'opinion dominante de cette liste n'est pas l'image fidèle des aspirations des habitants ; il suffit, pour la constater, de poser les chiffres du scrutin.

|   |       |
|---|-------|
| 1 <sup>o</sup> Votants .....                            | 1,294 |
| 2 <sup>o</sup> Maximum des votes acquis à la liste..... | 1,198 |
| 3 <sup>o</sup> Votes opposés à la liste...              | 96    |
| 4 <sup>o</sup> Abstentions .....                        | 1,738 |
| Total des opposants à la liste.....                     | 1,834 |

Les électeurs inscrits étant de 3,032, il est clair que le nouveau Conseil municipal représentera une minorité accusée.

En second lieu, les électeurs ont jugé leurs élus, et dans leur classement ils ont fait exécuter à certains vieux conseillers un *chassé-croisé* très-significatif.

Ils ont maintenu en tête de la liste les hommes d'élite de leur groupe ; mais ils ont placé après eux des candidats nouveaux, reconnus la plupart pour des hommes modérés ; puis ils ont rangé *in finem* les partisans les plus accentués de la libre-pensée.....

La morale de ce scrutin, la voici : le jour où les habitants de Saumur abdiqueront l'esprit de coterie qui les divise pour composer une liste municipale avec des candidats représentant les intérêts de la ville et non des tendances politiques, bien des élus du 22 novembre perdront leur fauteuil au Conseil municipal.

Le *Courrier de Saumur* se donne la peine de signaler une *coquille* qu'il a trouvée dans le dernier numéro de l'*Echo Saumurois*. Nos lecteurs y avaient suppléé. Mais vraiment nous n'aurions pas fini si, chaque jour, nous relevions toutes les *coquilles*, bourdes et fautes de tous genres dont le *Courrier de Saumur* est émaillé.

Pour ne signaler qu'une bévue, nous trouvons dans le *Courrier* d'hier que MM. Bonneau, Luard, Cholet, Guérineau et Garreau n'ont obtenu que des *fractions* de voix. Voici comment est présenté ce résultat :

|                   |       |
|-------------------|-------|
| MM. Bonneau ..... | 0,999 |
| Luard .....       | 0,986 |
| Cholet .....      | 0,985 |
| Guérineau .....   | 0,984 |
| Garreau .....     | 0,957 |

Ces messieurs n'ont vraiment pas lieu d'être flattés, car les chiffres ci-dessus ne représentent que des *millièmes* de voix.

### L'ELECTION DE SAINT-MATHURIN.

M. Benoist, l'ex-sous-préfet de Baugé et du 4 septembre, le conseiller général du canton de Baugé, etc., etc., avait jugé le moment opportun pour présenter à Saint-Mathurin, sa ville natale et son lieu de résidence, une liste d'opposition républicaine pour le conseil municipal.

Naturellement M. Benoist se portait en tête de la liste, espérant enlever l'élection pour ses amis et pour lui-même.

O suffrage universel ! voilà de tes coups ! M. Benoist n'a pas été élu !!! et tous les candidats patronnés par M. Benoist ont partagé son sort, sauf un seul qui est arrivé mauvais dernier avec 13 voix de majorité.

Décidément le proverbe dit vrai : « Nul n'est prophète en son pays ! » (*Journal de Maine-et-Loire.*)

Le renouvellement par moitié de tous les tribunaux de commerce aura lieu le dimanche 13 décembre prochain.

### RÉPONSES CHARMANTES D'UN MAIRE RADICAL.

On écrit de C..., commune de Maine-et-Loire, à l'*Union de l'Ouest* :

« Dans une des dernières séances du conseil municipal, il s'agissait d'établir un impôt extraordinaire, destiné à procurer du travail aux ouvriers de la commune pendant l'hiver qui approche. A cet effet, les plus imposés avaient été convoqués et siégeaient avec les conseillers municipaux.

« Au cours de la discussion, l'un des plus imposés, X..., émit l'avis qu'au lieu d'augmenter encore les charges déjà bien lourdes des contribuables, on essayât d'une souscription publique.

« Voici quelle a été la réponse textuelle du maire :

« *Combien donneras-tu, toi ?*  
« Le même imposé s'informe, quelques instants après, de l'état de la caisse municipale, et demande, entre autres choses, qu'a coûté la dernière fête publique ; dont les frais, en majeure partie, ont été acquittés sur les ressources ordinaires de la commune.

« Réponse du maire, textuelle comme la première :

« *Ca ne te regarde pas, toi !*  
« Voilà pourtant où en arrivent certains maires radicaux, avec leur outrecuidance bouffonne. »

Le tribunal de police correctionnelle d'Angers a jugé samedi dernier les individus arrêtés à la suite des désordres qui ont eu lieu lundi 16 courant à la préfecture et rue Saint-Aubin.

Voici les condamnations prononcées pour menaces, injures, rébellion ou violences à la gendarmerie et à la police :

Moussu, Pierre, 32 ans, charbon, faubourg Saint-Jacques, 59 : — 4 mois de prison.

Verrier, 27 ans, commissionnaire et manchot, faubourg Saint-Jacques : — 4 mois de prison.

Pierre Vincent, 33 ans, ouvrier brosier, rue Saint-Nicolas : — 4 mois de prison.

Beaudoin, Jules, 35 ans, serrurier, montée des Forges : — 3 mois de prison.

Beaudoin, Jacques, 32 ans, serrurier, rue des Tonneliers, 5 : — un mois de prison.

Lochin, Alexandre, 34 ans, maçon, rue Lyonnaise, 34 : un mois de prison.

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation de *Mignon*, que nous avons annoncée pour lundi prochain, nous est confirmée ce matin par une lettre de l'administration des théâtres d'Angers.

*Mignon* sera représenté avec les additions, les changements et le dénouement nouveau introduits par M. Ambroise Thomas à la dernière reprise de son œuvre au théâtre de l'Opéra-Comique.

C'est ainsi, du reste, que la pièce vient d'être jouée par les artistes de M. Marck, et les feuilles angevines nous disent qu'elle a fait plus de plaisir encore que les années précédentes.

M<sup>lle</sup> Marie René, première dugazon des théâtres de Rouen et de Bordeaux, remplira le rôle de Mignon, qu'elle a chanté dimanche à Angers avec un très-grand succès.

### VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1874. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi militaire du 27 juillet 1872 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échouera au tirage, à moins qu'ils ne produisent, avant ce tirage, un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux ; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et, en cas de condamnation, ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1<sup>er</sup> novembre 1874.  
Le Conseiller municipal délégué faisant fonctions de Maire de Saumur,  
BURY.



Rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

L'une des plaies de notre époque, si profondément troublée, c'est la diffusion des mauvais livres, qu'une presse licencieuse et impie répand, chaque jour, par milliers, et dont les doctrines perverses menacent de tout détruire, religion, famille, société.

A la coalition du mal il faut opposer la coalition du bien, au mauvais livre le bon livre, au mensonge la vérité, à une littérature athée et matérialiste une littérature morale et chrétienne.

Tel est le but que s'est proposé la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Saumur, en offrant aux familles une bibliothèque choisie, où elles pourront trouver, en grand nombre, des ouvrages intéressants, que l'on peut lire sans danger, où tout au contraire est fait pour orner l'esprit, former le cœur et faire naître dans l'âme l'amour du vrai, du beau et du bien.

Cette bibliothèque, qui compte déjà plusieurs milliers de volumes, s'enrichit chaque année de tous les ouvrages nouveaux publiés par la presse catholique.

Elle est ouverte les mardi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 3 heures.

Rue Basse-Saint-Pierre, n° 6.

Vendredi et samedi, 27 et 28 du courant, s'ouvre la souscription à 8,500 Obligations

### MÉZIDON à DIVES (Calvados)

Ces obligations sont garanties par le capital social, qui est d'un million, sur lequel 750,000 fr. sont à appeler, et par des subventions de l'Etat et du département, montant à 1,460,000 fr., soit 40,000 fr. par kilomètre.

La ligne de Mézidon à la mer (Dives) parcourt les plus riches contrées de la Normandie et dessert tous ces établissements de bains si nombreux et déjà si prospères, qui sont créés autour de Dives. Elle met en communication directe la mer et la grande ligne du Mans.

Le raccord par Mézidon fait nécessairement de cette voie d'intérêt local la tête de ligne du grand chemin de transit de Mézidon au Mans, où aboutissent cinq lignes de chemins de fer.

Le passage par Dives économisera sur Honfleur 37 kilomètres, sur Trouville 24 kilomètres, et sur Caen tout le trajet du canal de Caen à la mer; il résulte de cette économie de parcours que le chemin projeté sera forcément suivi par la plus grande partie des marchandises d'importation et d'exportation, obligées actuellement de passer par ces trois ports de la ligne du Mans à Mézidon.

Les recettes du chemin de Mézidon à Dives ne semblent pas devoir être inférieures à 16,000 fr. par kilomètre, soit, pour 29 kilomètres, 464,000 francs.

L'exploitation ne pouvant coûter au maximum que 50 0/0 de la recette brute, il restera une somme nette, par an, de 232,000 francs.

Si sur cette somme on prélève l'intérêt annuel et l'amortissement de onze mille obligations, à raison de 16 fr. 33 c. l'une, soit 179,630 fr., on voit qu'il restera pour le capital 52,370 fr.

C'est un revenu de 5 0/0 dès le début de l'entreprise.

L'établissement du chemin de fer de Mézidon à Dives constitue donc une entreprise fructueuse, et de tous les chemins départementaux, c'est assurément un de ceux dont l'avenir est le plus large et le présent le plus assuré.

Les obligations de la Compagnie sont admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

### Faits divers.

Les lauriers du lieutenant de houvès Zubowitz empêchent bien des gens de dormir. Des émules se présentent partout. C'est ainsi qu'un sous-officier, qui signe E. W., annonce qu'il est prêt à aller de Vienne à Paris, à pied, en moins de trente jours.

De Cronstadt en Transylvanie, on annonce qu'un cavalier, Rajkowitz, lieutenant au 2<sup>e</sup> hussards, est parti, par suite d'un

pari, le 7 courant, de Cronstadt; qu'il est arrivé, en dépit de la tourmente de neige et d'une pluie continuelle, samedi soir, à 7 heures et demie, à Pesth, d'où il est reparti dimanche à 6 heures du matin. M. Rajkowitz espère arriver mercredi à Vienne. Ni le cavalier, ni le cheval, Turkony, ne sont indisposés de cette course fatigante. M. Rajkowitz a fait en sept jours le trajet de Cronstadt à Pesth et compte arriver le 10<sup>e</sup> jour à Vienne, où il suffit, aux termes de son pari, qu'il arrive le 13<sup>e</sup> jour.

Nous avons annoncé le vol fait dans la cathédrale de Séville du grand tableau de Saint-Antoine, chef-d'œuvre de Murillo; nous apprenons aujourd'hui qu'il n'a pas été volé, mais mutilé. Les barbares ont découpé le portrait du saint. Tout a dû être préparé d'avance. Le soin avec lequel le découpage a été fait prouve que les voleurs ont pris leur temps. Il a fallu une échelle pour cela. La municipalité a offert 52,500 fr. à celui qui découvrirait le Saint-Antoine.

L'Eucalyptus globulus, arbre originaire d'Australie, dont un de nos compatriotes, M. Ramel, continue avec un zèle infatigable à propager la culture dans le sud de la France, en Algérie, dans nos colonies et dans les contrées méridionales de l'Europe, possède des qualités hygiéniques que constate la lettre suivante écrite par M. l'abbé Félix Charmelant, prêtre des Missions d'Afrique:

« Saint-Chaumont, 24 octobre.

» Mon cher Monsieur Ramel,

» Je viens vous donner quelques renseignements sur nos plantations d'Eucalyptus, à la Maison-Carrée, qui est devenue aujourd'hui notre maison-mère. Cette propriété était, vous le savez, il y a six ans, un immense territoire couvert de broussailles, de palmiers-nains, et que le voisinage des eaux croupissantes de l'Harach rendait des plus malsaines.

» En 1869 et 1870, à mesure que les broussailles s'arrachaient, nous y avons planté une quantité considérable d'Eucalyptus en massifs et en allées le long de nos champs ou de nos jardins, ce qui donne à cette propriété toute nouvelle l'aspect d'un vieux domaine, avec arbres et avec forêts presque séculaires, ainsi que vous avez pu le constater de visu.

» Mais le résultat le plus merveilleux, c'est que la fièvre intermittente qui arrêlait si souvent nos orphelins dans leurs travaux agricoles a disparu peu à peu, en sorte qu'aujourd'hui ce domaine est un des plus sains des environs d'Alger, après avoir été le plus fiévreux.

» En outre, nous avons cessé complètement l'usage du sulfate de quinine pour combattre les accès de fièvres intermittentes qui persistaient encore à se montrer de temps à autre chez quelques-uns de nos enfants. Depuis plusieurs années, nous ne faisons plus usage que de la tisane de feuilles d'Eucalyptus-globulus prises à de jeunes plants, et nous avons remarqué, ce que du reste ont constaté beaucoup de médecins en Algérie, que ce remède conservait toute son efficacité même dans certains cas où le sulfate de quinine restait impuissant, et surtout qu'il n'avait pas comme lui l'inconvénient de délabrer l'estomac et de ne guérir quelquefois de la fièvre intermittente que pour laisser après lui celle que nos colons appellent « fièvre quinine, » si connue en Algérie.

» Ces services que nous ont rendus et que nous rendent encore les Eucalyptus vous ont été, vous vous en souvenez, affirmés par M<sup>r</sup> l'archevêque d'Alger lui-même, il y a deux ou trois ans.

» Je suis bien aise d'apprendre qu'une essence aussi précieuse continue à faire son chemin.

» Recevez, etc. »

La scie va-t-elle être détrônée? On pourrait le croire si l'on attachait une sérieuse importance à la nouvelle suivante: Il s'agit d'un nouveau procédé de sciage des bois à l'électricité. On substitue à la scie un fil de platine chauffé au rouge blanc par le passage d'un courant électrique; le fil va et vient à travers les bois les plus durs avec une grande facilité; on débite ainsi un arbre en plan-

ches, en madriers, et on donne au bois toutes les formes les plus capricieuses, à cause du peu de largeur du fil avec lequel on contourne bien mieux qu'avec les scies à ruban. Le fil de platine, toujours maintenu au rouge blanc au moyen d'un courant électrique, creuse dans le bois en carbonisant les surfaces qu'il touche, sans produire aucune altération. Ce qu'il y a de plus important dans tout cela, c'est la question du prix de revient; on sait que l'électricité coûte fort cher. Il est vrai que l'on pourrait ne se servir de ce procédé que pour des travaux exceptionnels, ce qui serait bien déjà quelque chose. Quoi qu'il en soit, M. Robinson, de New-York, a pris à ce sujet un brevet d'invention.

Calino racontait qu'à son retour de Lyon, un voyageur, ayant commis l'imprudence de monter sur la plate-forme d'un wagon, avait eu la tête enlevée au moment où le convoi passait sous un pont.

— Et il n'a rien dit?

— Si fait, il s'est écrié: « N'accusez personne de ma mort, je suis victime de mon imprudence! »

Un employé de l'état civil se présente dans une maison pour recevoir la déclaration d'un nouveau-né.

— Comment l'appellez-vous?

— Nous voudrions lui donner le nom du calendrier qui correspond à ce jour-ci.

On regarde le calendrier, qui indique Vigile-Jeune.

— Il y a une faute, dit l'employé, c'est Virgile jeune qu'il faut lire.

Et l'enfant s'appela Virgile jeune.

### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 8,500 Obligations

### MÉZIDON A DIVES

(CALVADOS)

Ces obligations de chemin de fer, déjà admises à la cote officielle de la Bourse de Paris, Rapportent 15 francs par an, en deux semestres les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et sont remboursables à 500 francs.

PRIX : 220 FRANCS

JOUISSANCE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 1875

Payable : 20 francs en souscrivant, 50 — à la répartition, 50 — au 20 décembre, 50 — au 20 janvier 1875, 50 — au 20 février 1875,

avec faculté d'anticiper les versements sous bonification de 5 0/0 d'intérêt. Le prix en libérant de suite sera donc de 218 francs 50. Ce prix, non compris la prime de remboursement, représente un placement de 6 87 0/0.

### LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

les Vendredi 27 et Samedi 28 Novembre

Chez MM. LEVY-BING et C<sup>ie</sup>, banquiers, 102, rue de Richelieu, à Paris, et dans leurs succursales d'Epinal, de Nancy et de Mulhouse.

Les titres définitifs seront délivrés aussi après la répartition.

Les obligations MÉZIDON A DIVES (Calvados) sont garanties :

Par le capital social..... 1.000.000 sur lequel 750.000 francs sont à appeler;

Il y a une subvention de 40.000 francs par kilomètre, de l'Etat et du Département..... 1.160.000

La Compagnie évalue ses recettes à 8.000 fr. net par kilomètre, ce qui couvre, et au-delà, son service financier. Elle a confié les travaux de la ligne à M. H. LEROUX, député, ingénieur et constructeur de chemins de fer, qui s'est engagé à les terminer pour le mois de juillet 1875.

La répartition aura lieu au prorata des demandes.

### Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 24 novembre, à l'Agence Havas :

Le colonel marquis d'Abzac, aide-de-camp du maréchal-président, est parti hier soir pour aller saluer S. M. l'impératrice de Russie à son débarquement de Calais.

L'impératrice arrivera ce soir à Paris et y passera la journée de mercredi.

Tous les ministres se feront inscrire ce soir chez S. M. l'impératrice de Russie qui,

étant un peu souffrante, ne recevra personne.

M. Thiers est de retour à Paris.

On écrit de Londres :

Le fils du duc d'Edimbourg a reçu les noms de Albert-Alexandre-Alfred-Ernest-Guillaume, d'après ses deux grands-pères, son père et ses deux grands-oncles le duc de Saxe-Cobourg et l'empereur Guillaume. Les parrains et marraine étaient les empereurs de Russie et d'Allemagne et la reine Victoria. Le baptême a eu lieu dans le boudoir de l'impératrice au palais de Buckingham.

Philadelphie, 23 novembre.

Un ouragan a détruit la moitié de la ville de Tuscumbia, dans l'Etat de l'Alabama. Il y a eu 12 morts et plusieurs blessés. Un pont de chemin de fer a été emporté et un convoi coupé en deux. Plusieurs voyageurs ont été blessés. Les pertes sont immenses.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 4656. — 24 novembre 1874.

Teate : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Insurrection carliste; — La Haute-Albanie : Podgoritz et Spouz; — De Vienne à Paris, à cheval, en quinze jours; — Le théâtre chinois à Shang-Haï; — Le château de Diant; — La mosquée de Sidi-Boumedin, à Tlemcen; — La Société impériale royale privilégiée des chemins de fer autrichiens. — Une lune de miel, nouvelle, par M. Constant Améro (fin). — Les théâtres. — Revue financière de la semaine. — Pêchés de jeunesse. — Chronique du Sport. — Faits divers. — La Gallissonnière.

Gravures : Paris : arrivée à la place du Trône de M. Zubowitz, venu de Vienne à Paris, à cheval, en quinze jours. — L'incendie d'Irun : les curieux regardant l'incendie; — L'incendie; — Un campement d'habitants réfugiés aux environs de la ville. — Un théâtre chinois à Shang-Haï. — L'Albanie et le Monténégro : la forteresse de Podgoritz; — La forteresse de Spouz; — Panorama de la ville de Podgoritz. — Les chemins de fer autrichiens (9 gravures). — La France pittoresque : le château de Diant (Seine-et-Marne). — La mosquée de Sidi-Boumedin, à Tlemcen (Algérie). — La nouvelle frégate cuirassée la Gallissonnière. — Rébus.

### LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE.

L'Association française pour l'avancement des Sciences vient de tenir à Lille son troisième Congrès annuel, et le retentissement qu'a eu ce grand événement scientifique affirme la renaissance intellectuelle de notre pays.

La vulgarisation semble être le but que poursuivent actuellement toutes les sociétés savantes. Bientôt il ne sera plus permis à personne d'ignorer les grandes découvertes conquises par les sciences, depuis le commencement du siècle. Les merveilles de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle prennent chaque jour un intérêt croissant et ne sont plus un secret pour personne. Seules les sciences médicales sont restées jusqu'à présent enveloppées d'un certain mystère. — Il y a déjà quelques années cependant qu'un savant professeur du collège de France disait « qu'il serait utile, qu'à l'exemple de Descartes, le médecin intervint pour donner au public des explications véritables et qu'il n'est pas impossible de l'initier aux secrets de la physiologie et des autres branches de la science médicale. » Ces paroles du savant professeur vont dans quelques jours se réaliser. Une publication ayant pour titre : *Bibliothèque contemporaine de Médecine pratique* vient de paraître, sous la direction de plusieurs médecins de la Faculté de Paris. Les auteurs ont fait tous leurs efforts pour rendre compréhensible à tout le monde les merveilles de la médecine moderne. Les éléments de physiologie, des maladies aiguës et chroniques, de la petite chirurgie, des maladies du système nerveux, l'hygiène, la folie, les affections spéciales des enfants et des femmes, etc., formeront autant de petits traités concis, rédigés avec clarté et méthode. Les deux premiers volumes sont en vente.

### Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 30 novembre 1874,

### MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, d'Ambroise Thomas. Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.



**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>e</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 93<sup>e</sup> fascicule, RUB à SAN, est en vente.

LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux volumes forts et gr. in-18, dont la valeur en librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par l'Univers illustré.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les Mémoires de M. Guizot : Paris, 33 fr.; départements, 36 fr.; expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartrès, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MÈNIÈRE, place du Pilori.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N<sup>o</sup> 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté

droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ,  
Musicien au 63<sup>e</sup> de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 2 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicerie, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, épicerie, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 40 — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

**Marché de Saumur du 31 novembre.**

|                         |       |                    |     |
|-------------------------|-------|--------------------|-----|
| Froment (l'h.) 77 k.    | 18 32 | Huile de lin.      | 50  |
| 2 <sup>e</sup> qualité. | 74    | Graine trèfle      | 50  |
| Seigle . . . . .        | 75    | — luzerne          | 50  |
| Orge . . . . .          | 65    | Poin (h. bar.)     | 780 |
| Avoine, bar.            | 50    | — Luzerne          | 780 |
| Fèves . . . . .         | 75    | Paille             | 780 |
| Pois blancs.            | 80    | — Amandes          | 50  |
| — rouges.               | 80    | — cassées          | 50  |
| Graine de lin.          | 70    | Cire jaune.        | 50  |
| Colza . . . . .         | 65    | Chanvres           | 50  |
| Chenevis . . . . .      | 50    | — qualité (500 k.) | 50  |
| Huile de noix           | 50    | — chenevis         | 50  |

**COURS DES VINS.**

|                                |                         |     |     |
|--------------------------------|-------------------------|-----|-----|
| BLANCS (2 hect. 30).           |                         |     |     |
| Coteaux de Saumur, 1873.       | 1 <sup>re</sup> qualité | 100 | 100 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 80  | 80  |
| Ordin., env. de Saumur 1874.   | 1 <sup>re</sup> id.     | 70  | 70  |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 60  | 60  |
| Saint-Léger et environs 1874.  | 1 <sup>re</sup> id.     | 60  | 60  |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 50  | 50  |
| Le Puy-N.-D. et environs 1874. | 1 <sup>re</sup> id.     | 60  | 60  |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 50  | 50  |
| La Vienne, 1874.               | 1 <sup>re</sup> id.     | 60  | 60  |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 50  | 50  |
| ROUGES (2 hect. 30).           |                         |     |     |
| Souza et environs, 1873.       | 1 <sup>re</sup> qualité | 100 | 100 |
| Champigny, 1872.               | 1 <sup>re</sup> id.     | 80  | 80  |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 70  | 70  |
| Varrains, 1873.                | 1 <sup>re</sup> id.     | 100 | 100 |
| Varrains, 1874.                | 1 <sup>re</sup> id.     | 100 | 100 |
| Bourguell, 1873.               | 1 <sup>re</sup> qualité | 110 | 110 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 100 | 100 |
| Id.                            | 3 <sup>e</sup> id.      | 90  | 90  |
| Id.                            | 4 <sup>e</sup> id.      | 80  | 80  |
| Restigné 1874.                 | 1 <sup>re</sup> id.     | 100 | 100 |
| Chinon, 1874.                  | 1 <sup>re</sup> id.     | 100 | 100 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 90  | 90  |

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE 1874.**

| Valeurs au comptant.                     |        |         |    | Valeurs au comptant.  |        |         |      | Valeurs au comptant.              |        |         |      |
|--|--------|---------|----|---|--------|---------|------|-----------------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours.                           | Hausse | Baisse. |    | Dernier cours.  | Hausse | Baisse. |      | Dernier cours.                    | Hausse | Baisse. |      |
| 3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72. | 61     | 65      | 17 | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. | 678    | 75      | 1 25 | Canal de Suez, jouiss. janv. 70.  | 450    | 2       | 50   |
| 4 1/2 % jouiss. mars.                    | 58     | 35      | 05 | Crédit Mobilier.  | 352    | 50      |      | Crédit mobilier esp., j. juillet. | 678    | 75      | 1 35 |
| 4 % jouissance 22 septembre.             | 78     |         |    | Crédit foncier d'Autriche.                                  | 517    | 50      | 2 50 | Société autrichienne, j. janv.    | 685    | 1       | 25   |
| 5 % Emprunt 1871.                        |        |         |    | Charentes, 400 fr. p. j. août.                              | 335    | 5       |      | <b>OBLIGATIONS.</b>               |        |         |      |
| Emprunt 1872.                            | 98     | 07      |    | Est, jouissance nov.  | 503    | 50      | 2 50 | Orléans.                          | 298    |         |      |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857.          | 220    |         | 50 | Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.                            | 873    | 75      | 1 35 | Paris-Lyon-Méditerranée.          | 294    | 50      |      |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860.        | 434    | 75      | 1  | Midi, jouissance juillet.                                   | 642    | 50      | 1 25 | Est.                              | 292    | 35      |      |
| — 1865, 4 %.                             | 475    |         | 2  | Nord, jouissance juillet.                                   | 1076   | 25      | 3 75 | Nord.                             | 305    |         |      |
| — 1869, 3 % t. payé.                     | 302    |         |    | Orléans, jouissance octobre.                                | 857    | 50      | 5    | Ouest.                            | 291    | 50      |      |
| — 1871, 3 % 70 fr. payé.                 | 375    | 75      |    | Ouest, jouissance juillet, 65.                              | 555    |         | 5    | Midi.                             | 294    | 50      |      |
| Banque de France, j. juillet.            | 3930   |         | 5  | Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.                        | 905    |         |      | Deux-Charentes.                   | 261    |         |      |
| Comptoir d'escompte, j. août.            | 650    |         |    | Société immobilière, j. janv.                               | 38     |         | 9 50 | Canal de Suez.                    | 247    | 30      |      |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.     | 460    |         |    | C. gén. Transatlantique, j. juill.                          | 215    | 1       | 25   |                                   |        |         |      |
| Crédit foncier, 250 f. p. j. juill.      | 245    |         |    |   |        |         |      |                                   |        |         |      |
| Crédit foncier, act. 500 f. 250 p.       | 830    |         |    |   |        |         |      |                                   |        |         |      |

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 2 novembre 1874.)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.

6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)

9 — 01 — — — — — omnibus.

1 — 38 — — — — — soir.

4 — 13 — — — — — express.

7 — 27 — — — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.

8 — 30 — — — — — omnibus.

9 — 50 — — — — — express.

12 — 38 — — — — — soir, omnibus.

4 — 44 — — — — — omnibus.

10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 5 h. 33.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, Pour entrer en jouissance de suite,

**LA FERME**

DE

**LA BRUNETERIE**

Située commune d'Allennes.

La ferme de la Bruneterie se compose de :

- 1<sup>o</sup> Les bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, pâture, servitudes et dépendances; le tout porté au cadastre sous les numéros 854, 855, 856 et 857, sec. H. A. C. tion C, pour. . . . . 27 90
  - 2<sup>o</sup> Au même lieu, une pièce de terre affectée de rangées de vigne, numéro 853, section C, contenant. . . . . 1 38 75
  - 3<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 853, section C, pour. . . . . 46 25
  - 4<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 858, section C, pour. . . . . 7 70
  - 5<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 848, section C, pour. . . . . 10 20
  - 6<sup>o</sup> Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, portée au cadastre numéros 702 et 703, section C, pour. . . . . 1 18 50
  - 7<sup>o</sup> Aux Jouanneaux, terre affectée de rangées de vigne, numéro 126, section K, pour. . . . . 26
  - 8<sup>o</sup> Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, numéros 700 et 701, section C, contenant. . . . . 91
  - 9<sup>o</sup> Aux Jouanneaux, terre, numéros 56, 57 et 58, section K, contenant. . . . . 59 50
  - 10<sup>o</sup> Aux Montels, pré, numéro 472, section H, contenant. . . . . 32
  - 11<sup>o</sup> Et au même lieu, un pré, numéro 482, section H, contenant. . . . . 35
- Total de la contenance. . . . . 5 92 80
- Facilités pour les paiements. S'adresser, pour tous renseignements, à M. MEHOUS, notaire.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 29 novembre 1874, à midi,

En l'étude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue Courcouronne, n<sup>o</sup> 12, ancien 10.

Composée : au rez-de-chaussée, de deux pièces; même distribution au second; grenier et mansardes sur le tout; cave au-dessous de la maison; tout couverte, terrasse, pompe, lieux d'aisances. Revenu annuel : 600 francs. Mise à prix : 7.000 francs. Toutes facilités de paiements. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. Pour tous renseignements, s'adresser à M. MEHOUS, notaire.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

- 1<sup>o</sup> Cinquante-quatre ares de terre labourable, en Jugateau, compris au cadastre de la commune de Saint-Lambert sous le numéro 54, section D.
- 2<sup>o</sup> Quarante-quatre ares de pré, en Jugateau, compris au cadastre de la même commune sous le numéro 96 de la section D. S'adresser, pour traiter, à M. MEHOUS, notaire. (545)

**A VENDRE UN JARDIN**

Situé au Jagueneau, commune de Saumur, sur la route de Limoges, Joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier. Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, et planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8. (311)

Etude de M. A. GUERET, notaire à Brain.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties.

**UNE BELLE PROPRIÉTÉ**

Située à la Chaussee, commune de Brain-sur-Allennes et, par extension, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, comprenant une maison de maître en parfait état, vastes servitudes, serre, jardin clos de murs, pièce d'eau et avenue sur la grande route de Saumur à Bourgueil; deux corps de ferme, avec terres labourables, prés et vignes; le tout contenant environ 25 hectares. Pour traiter, s'adresser à MM. DUBOIS et MASSE, propriétaires au Vieil-Baugé, DAUDET, expert à Allennes, et, pour tous renseignements, à M. GUERET, notaire. (586)

Etude de M. A. GUERET, notaire à Brain.

**A VENDRE**

PRÉSENTMENT, En totalité ou par parties, Rue du Petit-Maire (place Saint-Pierre).

**MAISON GARNIE**

Composée, au rez-de-chaussée, de : cour, cuisine, serre-bois, office, salle à manger, salon et cabinet de travail; au premier étage, trois chambres à coucher, lingerie et chambre de domestique; greniers sur le tout. Cette maison pourrait convenir à un officier marié ou à trois officiers célibataires. S'adresser à M. CARON, ancien secrétaire de la sous-préfecture. (537)

Etude de M. A. GUERET, notaire à Brain.

**A VENDRE**

PRÉSENTMENT, APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE

Comprenant cinq pièces et grenier, situé rue Royale et place du Roi-René. S'adresser à M. HURAUT, au rez-de-chaussée. (566)

**AVIS**

La liquidation de papiers peints de la maison NAY-CHATILLON étant terminée, les quelques marchandises restant en magasin seront vendues avec un rabais considérable. (573)

**AVIS.**

M. ANTOINE CLAVEAU, maître de carrières à Saumoussay, commune de Chacé, prévient les négociants qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter la dame LOUISE LEQUIPE, sa femme. (574)



UNE DAME VEUVE demande un emploi près d'une personne seule, monsieur ou dame. S'adresser au bureau du journal.

**LA VELOUTINE**

est une poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

Ch. FAX, INVENTEUR.

**POMMADE SATIN**

Pour conserver aux mains la souplesse la douceur et les préserver des gerçures et autres accidents provoqués par le froid.

9, rue de la Paix. — Paris.

**Le MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE**

JOURNAL FINANCIER (7<sup>e</sup> année) PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

LISTE OFFICIELLE DE TOUS LES TIRAGES.

Renseignements complets sur Emprunts d'Etat, Actions, Obligations, etc.

4 fr. PAR AN pour Paris et les départements.

En mandat ou timbres-poste, 7, rue Lafayette, Paris. (253)

ABONNEMENTS D'ESSAI, POUR 3 MOIS : 1 FRANC.

**GUÉRISON INSTANTANÉE**

NEURALGIES (faciales) MIGRAINES (non gastralgiques) OTALGIES (névralgies) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient caries)

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive; aspirée par le nez, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS ont, souvent, pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à servir instantanément dans les cas de douleurs. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant sept jours : Prix, 8 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Cheuveligne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)